

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill*
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** *Produit de préservation de corrosion*
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
SODITEC Sàrl
24, Rue Joseph Marie Jacquard - BP 40180
F-67400 Illkirch
Tel. ++33 (0)388552940
E-mail: soditec-metaflux@wanadoo.fr
- **Service chargé des renseignements:** *Tel. ++33 (0)388552940*
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ORFILA (Information- I.N.F.S.)
0033(0)145425959

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.

R52/53-67: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Attention! Récipient sous pression.

A des effets narcotisants.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



F+ Extrêmement inflammable

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

(suite de la page 1)

· Phrases R:

- 12 Extrêmement inflammable.
 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

- 23 Ne pas respirer les vapeurs/l'aérosols.
 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Identification particulière de certaines préparations:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible

Conserver hors de portée des enfants.

· Classification selon la directive 75/324/CEE: Extrêmement inflammable
· Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane  F+ R12 -----  Flam. Gas 1, H220;  Press. Gas, H280	25-50%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	Naphta léger (pétrole), hydrotraite  Xn R65;  Xi R38;  F R11;  N R51/53 R67 -----  Flam. Liq. 1, H224;  Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Chronic 2, H411;  Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane  F+ R12 -----  Flam. Gas 1, H220;  Press. Gas, H280	10-25%
CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3	naphta lourd (pétrole), hydrotraité  Xn R65 R10-66 -----  Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304	2,5-10%
CAS: 64742-82-1 EINECS: 265-185-4	Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré  Xn R65;  N R51/53 R10-66-67 -----  Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Chronic 2, H411;  STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane  F+ R12 -----  Flam. Gas 1, H220;  Press. Gas, H280	2,5-10%

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

		(suite de la page 2)
CAS: 64742-88-7 EINECS: 265-191-7	solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)  Xn R65 R10 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/>  Asp. Tox. 1, H304	≤ 2,5%
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane  Xn R48/20-62-65;  Xi R38;  F R11;  N R51/53 R67 Repr. Cat. 3 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/>  Flam. Liq. 2, H225;  Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Chronic 2, H411;  Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
 Amener les sujets à l'air frais.
 Ne pas laisser les sujets sans surveillance.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon.
- **Après contact avec les yeux:**
 Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 Assurer une aération suffisante.
 Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Référence à d'autres sections**
 Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Température de stockage recommandée:** 15 - 35°C, max. 50°C
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

106-97-8 butane

VME (France)	1900 mg/m ³ , 800 ppm
--------------	----------------------------------

64742-49-0 Naphta léger (pétrole), hydrotraite

VME/TWA (8 H) (France)	1200 mg/m ³ , 500 ppm
VME (CHF)	2000 mg/m ³ , 500 ppm
SUVA: Essence légère 60-90	

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

VME (CHF)	2000 mg/m ³ , 500 ppm
SUVA: Essence de petrol / Leichtbenzin 60 - 90	

64742-82-1 Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

VME (CHF)	525 mg/m ³ , 100 ppm
SUVA: White Spirit	

110-54-3 n-hexane

VME (France)	72 mg/m ³ , 20 ppm
R3	
IOELV (EU)	72 mg/m ³ , 20 ppm

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

(suite de la page 4)

- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains:**
- **Matériau des gants** En cas de contamination: gants en nitrile (EN 374 ;0,4 mm; permeation >480min)
- **Temps de pénétration du matériau des gants** > 480 min
- **Protection des yeux:** en cas de contamination des yeux: Lunettes de protection

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Beige
- **Odeur:** De type pétrolier
- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
- **Point d'inflammation:** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
- **Température d'inflammation:** 240°C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Risque d'explosion a une temperature > 50°C. En usage la formation de mélanges explosives avec air est possible
- **Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,8 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression (20°C)	3 - 5 bar
- **Densité à 20°C:** 0,63 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible
- **Teneur en solvants:**

Solvants organiques:	24,9 %
COV	0,232 kg/boît
- **Teneur en substances solides:** 8,0 %
- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Risque d'explosion par échauffement >50°C.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

(suite de la page 5)

· **Indications complémentaires:** durée de stockage jusqu'à 24 mois.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rab)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
aérosols vides: recyclage
aérosols non-vides: à éliminer avec déchets spéciaux

· **Catalogue européen des déchets**

16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: **METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill**

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

· No ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1950
· Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG · IATA	1950 AÉROSOLS AEROSOLS AEROSOLS, flammable
· Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
	
· Classe · Étiquette	2 5F Gaz. 2.1
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	2.1 2.1
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS:	Attention: Gaz. - F-D,S-U
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels · Remarques:	1L 2 D Quantité limitée (LQ2); Marque cartonnage: UN 1950 (rhombe) Mentionner au document transport: mode de transport suivant le chapitre 3.4 ADR
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Marquage selon les directives CEE:
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

(suite de la page 7)

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:


F+ Extrêmement inflammable

· Phrases R:

- 12 Extrêmement inflammable.
 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

- 23 Ne pas respirer les vapeurs/l'aérosols.
 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Identification particulière de certaines préparations:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible
 Conserver hors de portée des enfants.

· Classification selon la directive 75/324/CEE: Extrêmement inflammable
· Prescriptions nationales:
· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
 Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe	Part en %
I	≤ 2,5
NK	10-25

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
 R11 Facilement inflammable.
 R12 Extrêmement inflammable.
 R38 Irritant pour la peau.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.09.2011

Révision: 20.09.2011

Nom du produit: METAFLUX 70-39 Cire de Protection Anti-Rouill

(suite de la page 8)

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR